

FICHE D'INSCRIPTION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Commune.....

Date de naissance/...../..... Sexe M / F

Tél. fixe..... Tél. port.....

Adresse électronique.....

Choix :

N° 1 : N° 2 :

N° 3 : N° 4 :

N° 5 : N° 6 :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussignée, M. ou Mme....., autorise mon enfant à se rendre seul sur le lieu de l'activité et à repartir seul à l'issue de celle-ci ou en l'absence d'intervenant 15' après l'horaire normal du début de l'animation.

Je soussignée, M. ou Mme....., m'engage à accompagner mon enfant sur le lieu de l'activité et à m'assurer de la présence effective de l'intervenant, puis, à rechercher mon enfant à l'issue de l'activité.

Je déclare sur l'honneur que mon enfant a été reconnu apte par un médecin pour pratiquer les disciplines sportives choisies.

J'autorise les organisateurs à exposer ou à publier des photographies de mon enfant prises dans le cadre des activités.

A Thann, le/...../.....
Signature,



Les activités démarrent le 11 Septembre 2017

Les enfants doivent être couverts par une assurance (responsabilité civile) pour les activités périscolaires ou extrascolaires (à fournir).

1er Trimestre | du 11 septembre au 20 octobre 2017
du 6 novembre au 22 décembre 2017

Activité	Place	Informations	Public	€
* Athlétisme Blosen	8	Lundi 15h45/17h15 Lieu rdv : école Blosen du 11/09 au 16/10	CE2 CM1 CM2	6€
Badminton Centre sportif Fernand Bourger	14	Jeudi 16h 00 à 17h15 Lieu rdv : Centre sportif Fernand Bourger du 14/09 au 19/10	CE2 CM1 CM2	6€
Handball	10	Samedi 9h30/10h30 Salle de la Cité scolaire du 16/09 au 21/10	GS/CP CE1	6€
	10	Mercredi 16h15/17h15 Salle de la Cité scolaire du 13/09 au 18/10	CE1 CE2	6€
	10	Samedi 10h45/11h45 Salle de la Cité scolaire du 16/09 au 21/10	CE1 CE2	6€
Tennis de table	8	Mardi 17h30/18h30 Centre sportif F. Bourger du 12/09 au 17/10	5/6 ans	6€
Tennis	6	Lundi 16h/17h Salle du Steinby du 11/09 au 16/10	Du CP au CM2	6€
	6	Lundi 16h/17h Salle du Steinby du 6/11 au 18/12	Du CP au CM2	7€
Initiation à la musique	3	Vendredi 16h/16h45 École de musique du 15/09 au 20/10	CP CE1	6€
* VTT Steinby	6	Mardi 15h45-17h15 Lieu rdv : école Steinby du 12/09 au 17/10	CE2 CM1 CM2	6€
Judo	6	Mardi 16h30/17h30 DOJO Centre sportif du 12/09 au 17/10	8/10 ans	6€
	6	Mardi 16h30/17h30 DOJO Centre Sportif du 7/11 au 19/12	8/10 ans	7€

2ème Trimestre | du 8 janvier au 23 février 2018
du 12 mars au 20 avril 2018

Activité	Place	Informations	Public	€
Tennis	6	Lundi 16h/17h Salle du Steinby du 8/01 au 19/02	Du CP au CM2	7€
	6	Lundi 16h/17h Salle du Steinby du 12/03 au 16/04	Du CP au CM2	6€
Initiation à la musique	3	Vendredi 16h/16h45 École de musique du 12/01 au 16/02	CP CE1	6 €
	3	Vendredi 16h/16h45 École de musique du 16/03 au 20/04	CP CE1	6 €
Echecs	10	Mardi 17h/18h Maison des associations du 13/03 au 17/04	Du CP au CM2	6,00 €

3ème Trimestre | du 7 mai au 29 juin 2018

Activité	Place	Informations	Public	€
Tennis	6	Lundi 16h/17h Salle du Steinby du 7/05 au 25/06	Du CP au CM2	7 €
* VTT Blosen	6	Mardi 15h45-17h15 Lieu rdv :Ecole Blosen du 15/05 au 26/06	CE2 CM1 CM2	7 €
* VTT Bungert	6	Jeudi 15h45/17h15 Lieu rdv : école Bungert du 15/05 au 26/06	CE2 CM1 CM2	7 €
Natation	10	Vendredi 16h/16h45 Lieu rdv : Piscine intercommunale de Thann	CP CE1	7€

Toute l'année

Activité	Place	Informations	Public	€
* Atelier chorégraphique avec Delphine	15	Mardi 15h45h/17h Salle du Steinby à partir du mardi 12/09	CE2 CM1 CM2	30 €
Atelier Menuiserie/ Ebenisterie	4 / Périodes scolaires	Mardi 16h/18h Centre Sportif Fernand Bourger – salle de réunion – 1er étage	CM1 CM2	6 à 8 €
Atelier Théâtre	12	Mercredi 13h30/15h Salle d'évolution du Kattenbach	CE1 au CM2	30 €

Le rendez-vous est fixé sur le lieu de l'activité.

* **NOUVEAUTE** : Prise en charge des enfants directement à la sortie de l'école pour certaines animations.

La Ville de Thann, en collaboration avec des associations thannoises et d'autres intervenants, propose aux jeunes de 6 à 11 ans de découvrir différentes activités sportives, culturelles ou artistiques. Chaque activité est programmée pour un cycle de plusieurs séances à l'issue duquel l'enfant pourra :

- soit s'inscrire auprès de l'association pour continuer l'activité qu'il a appréciée (dans la limite des places disponibles)
- soit continuer le programme par la découverte d'une autre activité.